

Le nombre d'autoentrepreneurs explose, leurs comptes en banque moins

Ce statut, synonyme de création d'entreprise, est aussi devenu celui de la précarisation du monde du travail.

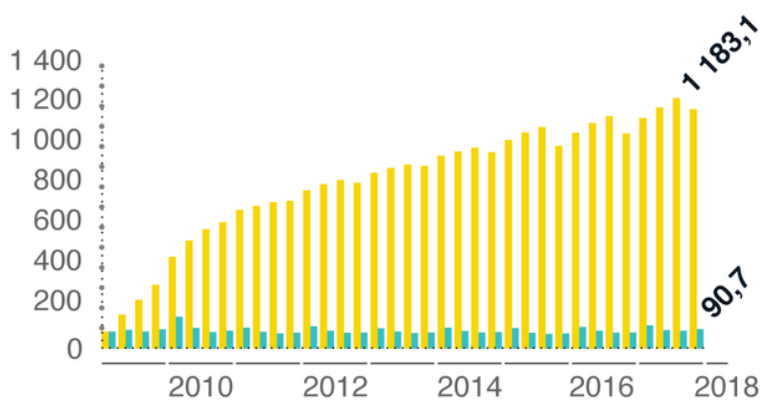
Par Elise Barthelet · Publié le 30 janvier 2019 à 06h33 - Mis à jour le 30 janvier 2019 à 15h32

Article réservé aux abonnés

Évolution du nombre de microentreprises en milliers

■ Nombre cumulé de microentreprises, en intégrant les radiations, par trimestre

■ Nombre de création, par trimestre



28 %

c'est la hausse du nombre de nouvelles immatriculations en 2018

INFOGRAPHIE LE MONDE
SOURCE : ACOSS-URSSAF

Infographie Le Monde

La microentreprise prospère. Et les microentrepreneurs ? Ils sont, certes, chaque année plus nombreux à s'enregistrer sous ce régime créé il y a dix ans par Hervé Novelli. La simplicité des démarches administratives, la légèreté de la fiscalité et, plus récemment, le doublement des plafonds de chiffres d'affaires (70 000 euros annuels pour les services, 170 000 pour la vente de marchandises) ont fait le succès du dispositif.

Les chiffres publiés mardi 29 janvier par l'Insee en témoignent : si les créations d'entreprises ont atteint un niveau record en 2018, c'est précisément grâce aux microentreprises. Ces dernières représentent à elles seules près de la moitié des 691 000 nouvelles immatriculations, soit 308 300 enregistrements, et leur nombre a augmenté de 28 % par rapport à l'année précédente. De quoi gonfler, malgré les radiations à venir, les 1,183 million de comptes déclarés fin 2017.

Mais combien, parmi les intéressés, parviennent à vivre de leur activité ? Combien la cumule avec un autre revenu ? Combien, surtout, ont vraiment fait le choix de se lancer ? Transports, activités immobilières, conseil aux entreprises, santé, nettoyage... si le nombre de secteurs concernés explose, les comptes en banque un peu moins.

Seulement 61,4 %, soit 723 000 personnes, déclaraient fin 2017 un chiffre d'affaires positif. Et le revenu moyen n'a rien de mirobolant : au quatrième trimestre 2017, il avoisinait les 3 664 euros. Un résultat en hausse, mais loin, très loin des seuils légaux.

Autant de situations personnelles que de microentreprises

Consultant, étudiant à vélo, chauffeur VTC, demandeur d'emploi en mal d'offre... il y a presque autant de situations personnelles que de microentreprises. Les grandes moyennes reflètent mal cette diversité et la complexité des combinaisons qu'elle engendre. Qu'ils soient salariés, retraités, chômeurs ou bénéficiaires de minimas sociaux, près de 70 % disent exercer une autre activité ou disposer de revenus complémentaires. En outre, les gains varient considérablement selon les secteurs : plus élevés pour les agents immobiliers, ils plongent dans l'aide à domicile.

Infographie Le Monde

Contesté par les artisans, le régime continue d'être accusé de favoriser la concurrence déloyale. « *C'est très aigu aujourd'hui dans le bâtiment, observe Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité (U2P). De plus en plus de travaux de sous-traitance sont délégués à des autoentrepreneurs qui se retrouvent en fin de chaîne et gagnent moins. C'est tout l'artisanat qui se paupérise.* »

Pourtant, assure François Hurel, président de l'Union des autoentrepreneurs et parrain du dispositif, « *le regard des Français sur le travail indépendant a changé depuis la création du statut. Il y a désormais une réelle appétence, c'est indéniable. Les 18-24 ans, notamment, sont 78 % à dire qu'ils préféreraient être indépendants que salariés. C'est l'expression d'une vraie liberté.* » Question de foi ?

« Il y a plus d'intérimaires que d'autoentrepreneurs »

« *Les jeunes aspirent en réalité moins à l'indépendance qu'à l'autonomie et à une plus grande flexibilité dans le salariat* », estime Eric Heyer, directeur du département analyses et prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Salariat qui n'a d'ailleurs pas réellement reculé depuis dix ans. On compte aujourd'hui près de 19,4 millions de salariés en France, 25 millions en incluant la fonction publique. « *Il y a plus d'intérimaires que d'autoentrepreneurs*, souligne M. Heyer. *Ça reste une goutte d'eau.* »

Infographie Le Monde

Cadre enseignante dans le domaine de la santé, Joëlle Graciano, 61 ans, fait partie de ceux, nombreux, à se dire ravis d'avoir sauté le pas. Après avoir repris des études de psychologie à l'université et obtenu son diplôme, l'ancienne infirmière psychiatrique a développé « *facilement* » une activité à son compte en 2016 à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), en marge de son métier. Aujourd'hui, son chiffre d'affaires varie entre 10 000 à 15 000 euros par an. « *Je n'en avais pas besoin*, reconnaît-elle. *Je vais bientôt toucher ma retraite de la fonction publique, ce sera un bon complément de revenus.* »

Infographie Le Monde

Pratique pour démarrer une activité secondaire, la microentreprise n'est toutefois pas toujours un choix. « *De plus en plus d'organismes de formation demandent aux prestataires d'être autoentrepreneurs* », témoigne ainsi Nicolas Courtin, lui-même formateur à temps partiel. Avec une épouse au chômage, trois diplômes et 2 000 euros de salaire mensuel, ce cadre dans l'assurance apprécie les 1 000 euros supplémentaires que lui rapporte l'enseignement. Même s'il prend sur ses congés pour assurer ses cours...

Infographie Le Monde

Les contentieux se multiplient devant la justice

Car le régime, présenté et promu comme un moyen de libérer les énergies créatrices, a ses travers. Celui, notamment, d'encourager le salariat déguisé. Pour Gwendal Gregam, graphiste de 45 ans installé dans les Yvelines, l'expérience a duré six mois. « *J'étais à plein temps, avec un espace consacré au sein de l'agence, se souvient-il. Quand on m'a annoncé qu'on ne "pouvait pas me garder", je me suis retrouvé sans chômage, sans clientèle derrière.* »

C'est la philosophie même du dispositif qui veut ça, souligne Sarah Abdelnour, sociologue et autrice

de *Moi, petite entreprise : Les autoentrepreneurs, de l'utopie à la réalité*. « A l'origine, il y a une volonté de créer un appel d'air, un nouveau modèle qui contourne le droit du travail », explique-t-elle. Perçues par les concepteurs du régime comme un frein à la croissance, les charges sont à la mesure du niveau de protection sociale : très faible. Si faibles que les contentieux se multiplient devant la justice.

En mars 2018, la cour d'appel de Versailles a estimé que la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (Cipav) n'avait pas accordé suffisamment de droits à la retraite à un microentrepreneur, l'obligeant à verser les points dus ainsi que des dommages.

Uber condamnée par la cour d'appel de Paris

Uber a également été condamnée par la Cour d'appel de Paris, le 10 janvier, à requalifier en contrat de travail le contrat commercial qui le liait à un chauffeur indépendant entre octobre 2016 et avril 2017. La société américaine de mise en relation entre chauffeurs (VTC) et passagers a décidé de porter son affaire devant la Cour de cassation. Elle risque gros : l'instance a elle-même requalifié en décembre 2018 le contrat liant un livreur à la plate-forme Take Eat Easy (aujourd'hui fermée), estimant qu'elle avait exercé un pouvoir de contrôle et de sanctions sur ce travailleur soi-disant indépendant.

Infographie Le Monde

Pris de court, le ministère du travail réfléchit à un nouveau régime juridique pour clarifier les liens entre les travailleurs et les plates-formes. Il pourrait être intégré à la loi d'orientation des mobilités. En attendant, les microentrepreneurs s'efforcent, eux, de s'organiser. La Fédération nationale des autoentrepreneurs, présidée par Grégoire Leclercq, a obtenu début janvier de siéger auprès de la Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI). Un premier pas vers une meilleure protection ?

La face cachée du boom de la microentreprise

En 2018, la France a enregistré un nombre record de créations d'entreprises grâce à un bond de 28 % des microentreprises. Mais les revenus des autoentrepreneurs restent modestes et ce statut est toujours critiqué. Nos articles sur le sujet.

- [Le nombre d'autoentrepreneurs explose, leurs comptes en banque moins](#)
- [Etudiant, retraité ou sans emploi... témoignages d'autoentrepreneurs](#)
- [Autoentrepreneurs : de nouveaux droits sociaux en cours d'élaboration](#)
- [« L'individualisation du travail mène à l'éclatement des collectifs »](#)
- [Au Royaume-Uni, le nombre d'autoentrepreneurs explose](#)

Elise Barthet